SAFETY TAKES ME HOME

SafetyPOST

Mars 2016

L'ALCOOL EST INTERDIT SUR TOUT LIEU DE TRAVAIL !

Notre 2ème Safety Post traite de la violation de la politique relative à l'alcool.
Malheureusement, de nouveaux cas ont été enregistrés récemment, ayant entrainé le licenciement des personnes concernées.

L'ALCOOL EST INTERDIT SUR TOUT LIEU DE TRAVAIL !

À FAIRE :

- Respecter la politique « Drogue & Alcool ». Reporter les infractions dont vous seriez témoin.
- Relire les directives relatives aux drogues & alcools de la campagne Safety Takes Me Home.
- Être professionnel. Protéger son emploi et son avenir. Et penser à sa famille.

À NE PAS FAIRE :

- Emporter de l'alcool à bord.
- Risquer son avenir pour de l'alcool.
- Mettre sa vie et celle de ses collègues en danger.
  L'alcool et la sécurité sont INCOMPATIBLES

Vos idées permettant de prévenir tout incident lié à l'alcool sont les bienvenues !
Merci de les envoyer à : Dist_BO_Reporting_Corporate_HSE@bourbon-online.com